



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CELLULE DE LIAISON ET D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE L'ESS EN DIFFICULTE

8 décembre 2025

Bercy

Ordre du jour

1. Données

- Point URSSAF

2. Présentation du guide

3. Médiation des entreprises

4. Etat de sollicitation des dispositifs

- Guid'Asso
- DLA
- PREV'ASSO
- SOS employeur
- France Active

5. Chantiers

- Instruction cellules régionales
- Formations à la difficulté
- Seuils de déclenchement des aides

6. Calendrier

I. Mobilisation des sources pour constituer de la donnée

A. Partenariat institutionnel avec l'URSSAF (1/2)

Masse salariale

- Export trimestriel général
 - Périmètre : tout établissement relevant de l'ESS
 - Indicateurs : Effectif total, à étudier niveau national/régional la possibilité : effectif homme, effectif femme, effectif -25 ans, effectif 25-54 ans, effectif 55 ans et plus
 - Variables de croisements (dans le respect du secret statistique) : régions, secteurs d'activité
- Export trimestriel petites structures
 - Périmètre : tout établissement relevant de l'ESS comprenant 5 salariés ou moins
 - Indicateurs : nombre de salariés, nombre d'établissements
 - Variables de croisements (dans le respect du secret statistique) : régions, secteurs d'activité

Procédures collectives et demande d'étalement de cotisations

- Export trimestriel général
 - Périmètre : tout établissement relevant de l'ESS
 - Indicateurs :
 - Nombre d'établissement en liquidation, nombre d'emploi liquidé, Nombre d'établissement URSSAF en redressement, nombre d'emploi menacé, nombre d'établissement en procédure de sauvegarde
 - Nombre d'établissement avec retard de cotisation (1, 2 et >2 mois)
 - Nombre d'établissement demandant un report de paiement de cotisation
 - Taux d'impayés
 - Variables de croisements (dans le respect du secret statistique) : régions, secteurs d'activité

A. Partenariat institutionnel avec l'URSSAF (2/2)

Disponibilité des données

- **Volet emploi/masse salariale**
 - Données généralement disponible à Trimestre+1 (par exemple : données T1, disponible courant/fin juin)
 - **Volet procédures collectives et cotisations**
 - Données généralement disponibles à la fin du mois suivant le trimestre (par exemple : données T1, disponibles fin avril)
- Impact sur la fréquence des cellules pour avoir systématiquement un point sur les données.

B. Signaux faibles

Collaboration nationale

Stabiliser un listing de structures pour une mobilisation de soutiens au national (en lien avec la DJEPVA)

Collaborations décentralisées

Mise en lien avec les commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises (CRP) et les comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) et les correspondants ESS

II. Présentation du guide (V2)

Guide à destination des structures ESS en difficultés – V2 (novembre 2025)

Dispositifs nationaux : droit communs et ESS

Dispositifs sectoriels : à venir cohésion sociale et sport

Dispositifs territoriaux : lien avec le RTES pour les dispositifs des collectivités

Diffusion

- Site web Bercy
- Transmission pour relai dans vos réseaux

Version 3 en cours

Merci de transmettre les éléments que vous souhaitez intégrer à stephanie.benamozig@finances.gouv.fr

III. La médiation des entreprises

Quelle aide possible, en matière de versement effectif des subventions allouées au secteur de l'ESS?

- Constat d'une augmentation des difficultés rencontrées, par les acteurs de l'ESS, en matière de versement effectif des subventions allouées (au-delà de la problématique de l'obtention de ces subventions).
- Proposition d'expertise par la Médiation des entreprises, formulée à l'occasion de la réunion du 15 octobre 2025 de la cellule de liaison et d'accompagnement, en vue d'une offre de service adaptée.
- Tenue d'une réunion en visioconférence avec les organismes volontaires, le 27 novembre 2025, destinée à initier la réflexion.

Les problématiques rencontrées

- Des retards, parfois importants, dans le versement des subventions allouées.
- Des difficultés spécifiques dans le versement effectif des subventions pluriannuelles : si elles offrent une garantie de financement sur le long terme, ces subventions peuvent toutefois subir des retards de paiement (notamment dans le cas d'absence de points annuels, qui aident à maintenir le dialogue).
- Des modifications, qui peuvent être unilatérales, dans l'exécution des marchés publics : révisions en cours de contrat, prix revus à la baisse, taux d'actualisation inadaptés, etc.
- Des difficultés à obtenir des financements européens : compte tenu des délais et modalités d'attribution, ces financements nécessitent une bonne assise financière permettant d'assurer l'avance de trésorerie et donc une négociation avec les banques.

Les réponses susceptibles d'être apportées par la Médiation des entreprises

- Possibilité de faire appel à la Médiation des entreprises, par les structures ESS employeuses, sur des différends contractuels relatifs aux conditions de paiement et aux difficultés d'exécution des marchés publics (la MDE n'étant pas compétente pour intervenir en amont de l'attribution des marchés) et, plus largement, sur toute relation contractuelle.
- Etude des possibilités d'appui sur les difficultés posées par les financements européens.
- Actualisation et valorisation des guides de bonnes pratiques (notamment sur le sujet des prix dans les marchés publics).
- Mise en contact de la Délégation ministérielle à l'Economie sociale et solidaire avec la Médiation du crédit (fait le 27 novembre 2025).
- Réflexion à poursuivre sur les modalités de communication sur l'offre de la Médiation des entreprises (webinaires...) avec les acteurs de l'ESS.

IV. Etat de sollicitation des dispositifs

Point d'étape

- Guid'Asso
- DLA
- PREV'ASSO
- SOS employeur
- France Active

Guid'Asso

- Réceptacle « facile » des demandes d'assistance face à des difficultés réelles ou supposées- Interlocuteurs de proximité (1700 points d'appui)
- Enjeu général de rapidité : orientation – besoin d'articulation et fluidité entre les dispositifs (instruction ESS/VA)
- Enjeu particulier du soutien à la dynamique bénévole de gouvernance
- Formations de la première ligne : posture de l'accompagnement et outils de détection et d'analyse

DLA

Etat des sollicitations

Nature des sollicitations :

- Rappel de l'objectif du DLA : consolidation et développement des structures employeuses de l'ESSμ
- Nature des difficultés : opérationnelles, sociales, réglementaires, de marché, économiques et financières...
- Observation d'un effet de cascade des difficultés dans le cadre des baisses conjoncturelles : instabilité des situations + effets domino d'une structure sur l'autre > ajoute de la complexité aux accompagnements

DLA

Etat des sollicitations

Qualification des flux (d'après une enquête menée auprès des DLA en juillet 2025) :

Pour 1 DLA sur 2 : plus de 25% des structures accueillies sur le premier semestre étaient en difficulté

Pour 8 DLA sur 10 : plus de 10% des structures accueillies sur le premier semestre étaient en difficulté

Par projection : le nombre de structures en difficultés accueillies sur le premier semestre est d'environ 1000 structures, très majoritairement associatives

DLA

- Quelques actualités du DLA sur les territoires :

L'Avise fait le tour des régions pour s'assurer que la réponse apportée est adaptée aux besoins et réalités du territoire + appuyer et outiller les adaptations sur le volet métier

Sur le **volet prévention** (éviter que les structures ne se retrouvent en difficulté)

- Le repérage des signaux faibles et les actions de prévention sont coordonnés avec les têtes de réseau

Sur le volet **faire face aux difficultés** (premières difficultés avérées et/ou gestion de crise)

- Les coopérations avec l'écosystème sont renforcées : accueil des nouveaux acteurs et dispositifs d'accompagnement + interconnaissance avec le droit commun + participation aux cellules régionales...
- De nouvelles modalités d'accompagnement sont expérimentées et/ou essaimées

DLA

Sur le **volet rebond**

Les parcours d'accompagnement articulent des actions de sortie de crise et des actions de restructuration

Un point de vigilance

Le réseau DLA fait actuellement l'exercice de la projection 2026 avec l'hypothèse d'un maintien du budget DLA

Accompagnements Prev'asso en Occitanie

Quelques données

- 64 associations ont fait défaut en Occitanie au premier semestre 2025 vs 46 sur le premier semestre 2024 (+ 39%).
- 2 à 4 sollicitations par semaine (2 fois plus qu'il y a un an)
- 1er RDV, habituellement de 1 à 2 jours est à ce jour de 5 à 6 jours

Solutions pour soutenir le niveau d'accompagnement

- Augmentation de la proportion du temps de travail accordé aux accompagnements
- Réduction du nombre de RDV accordés à chaque association accompagnée



Accompagnements Prev'asso en Occitanie

Situations des associations accompagnées

- Retards de paiement + importants (ex. Région Occitanie attentes de soldes 2024 et acomptes 2025 à ce jour)
- Nombre d'associations que nous n'avons pas réussi à consolider augmente significativement (n'affecte pas encore trop le nombre d'emplois consolidés car touche davantage les petites structures)
- Découragement en hausse : une dizaine d'assos où dirigeants épuisés et préfèrent fermer l'association plutôt que de se battre encore pour maintenir l'activité, alors qu'il y a encore des solutions (se voyait très rarement depuis 2021).



Accompagnements Prev'asso en Occitanie

Besoins

- de visibilité économique et financière
- réduire les délais de paiement et/ou augmenter les acomptes pour renforcer les trésoreries
- soutenir l'action du DLA sur les phases amont et aval (acc. collectifs et individuels à la construction de plans de trésorerie et d'outils de pilotage notamment en amont - et en aval sur le MSE)
- former les DLA et les Guid'Asso aux premiers réflexes d'urgence afin de permettre à Prev'Asso de concentrer ses efforts sur les accompagnements



Ecosystème et partenariats

- En complément de l'ensemble de l'écosystème ESS et pré-identifié :
- Banque de France : interconnaissance des dispositifs, données ESS, montée en compétence des employeurs accompagnants sur l'éducation financière
- Médiation des Entreprises : interconnaissance des dispositifs, médiation liée aux subventions
- Groupe VYV : montée en compétence des employeurs accompagnants sur la santé mentale
- A venir : Caisse nationale des URSSAF (11/12), IFPPC (16/12)



France Active

- Annonce prochaine du déploiement d'un dispositif d'avances de trésorerie de 12 à 18 mois renouvelable
- Distinction de trois typologies de structures (liquidation, ruptures conjoncturelles, difficultés amont)
- Offre intégrée : diagnostic économique et feuille de route de redressement
- Cible prioritaire : structures de 5 à 20 salariés



V. Chantiers S1 2026

A. Instruction cellules régionales

- **Circulaire à destination des préfets de régions**
 - Déploiement et suivi des cellules régionales et éventuellement départementales
 - Articulation des services de l'Etat en charge de l'ESS et de la vie associative
 - Coordination en lien avec les partenaires (CRESS, UDES, DLA, France Active, Mouvements Associatifs Régionaux...)
 - Mobilisation des collectivités et du secteur privé

- **Rédaction DMESS/DJEPVA en lien avec les services déconcentrés**
 - Valorisation de l'existant
 - Harmonisation des bonnes pratiques

- **Articulation entre dispositifs**
 - Enjeu de visibilité et lisibilité pour les acteurs et les bénéficiaires
 - Parcours utilisateur pour un chainage de l'accompagnement

B. Formations à la détection et orientation de la difficulté

- **Réunion préparatoire en janvier**
 - Format webinaire
 - Cible acteurs de l'accompagnement
 - Compilation des outils existants produits par France Active et l'AVISE

C. Les seuils de déclenchement des aides

- **Réflexions sur des orientations « encadrées » à partager**
 - Besoins formulés par les territoires et partenaires
 - Pas de doctrine stricte mais référentiel technique
 - Co-construction avec les acteurs

- **Thermomètres de crise (Prev'Asso / DLA)**
 - Risque de rupture de trésorerie
 - Analyse des déficits par rapport aux fonds propres
 - Analyse du passif exigible par rapport à l'activité
 - Corrélation avec les baisses de financements publics

VI. Calendrier des prochaines réunions

Calendrier prochaines cellules

Cellules de liaison et d'accompagnement 2026

- 29 janvier 2026 de 15h à 17h (données T3 – 2025)
- 26 mars 2026 de 15h à 17h (données T4 – 2025)
- 24 juin 2026 de 15h à 17h (données T1 – 2026)
- 24 septembre 2026 de 15h à 17h (données T2 – 2026)
- Mi décembre 2026 (données T3 – 2026)
 - A caler en fonction des jeux de données, avant vacances Noël